Journal des syndiqué.e.s de la CGT Finances Publiques Savoie



NUMERO 20 – OCTOBRE 2026

sommaire : *Avec nos enfants – 8, 29 sept, 5 nov – Frais de stage – BARDELA MARINE*

TOUTES ET TOUS CONCERNÉ-ES !

Depuis des semaines, les lycéen·es se mobilisent pour obtenir de meilleures conditions d'études, des créations de postes d'enseignant·es, la diminution des effectifs par classe, l'abrogation de Parcoursup, des bourses pour toutes et tous…
Les étudiant·es ont rejoint le mouvement !

*La **CGT Finances Publiques** apporte son soutien plein et entier aux lycéen·nes et étudiant·es, condamne la répression policière et les interdictions de manifestations, que le gouvernement doit faire cesser immédiatement. Elle réaffirme que, comme pour le monde du travail, les lycéen·nes disposent du droit d'expression, de réunion, de manifestation et qu'il relève des pouvoirs publics de le garantir*

Comme toute la population, les agent·es des finances publiques voient leur pouvoir d'achat reculer, les prix de l'alimentation, du carburant, de l'énergie, etc s'envoler avec des salaires en recul au regard d'une inflation fluctuante mais continue.

STOP !
De l'argent, il y en a ! 211 milliards d'euros sont octroyés chaque année aux entreprises sans contrepartie, ni évaluation, ni contrôle. La fraude fiscale est estimée à plus de 80 milliards d'euros par an en France. Ce sont plus de 400 milliards d'euros qui ont d'ores et déjà mobilisés pour militariser toujours plus la société française. Trop, c'est trop !

La CGT Finances Publiques 73 soutient les manifestant.es exprimant leurs justes revendications pour un autre partage des valeurs (augmentation, des salaires/pensions, développement des Services Publiques, justice fiscale…)
Nous dénonçons, dans le même temps, les violences qu'elles soient policières contre notamment notre jeunesse et celles des casseurs pillant des magasins et s'attaquant aux locaux et agents des Services Publics.
Nous réaffirmons la responsabilité de gouvernement dans ce déferlement de colères qui méprise depuis 10 ans les luttes des salarié.es : qui sème la misère récolte la colère.



CGT FINANCES PUBLIQUES SAVOIE :
https://www.cgtfinancespubliques.fr/public/73@cgtfinancespubliques.fr

8 septembre 2026 - Bercy

Belle mobilisation au village CGT des services publics et de la Fonction Publique à l'appel de la CGT.

Les personnels mobilisé.es ont demandé des comptes au ministre de tutelle :

- ✓ *Augmentation des salaires.*
- ✓ *Amélioration des conditions de travail.*
- ✓ *Défense des missions et des emplois.*

Avec la CGT, soyons fier.es d'être des fonctionnaires et des agent.es au service de la population, Exigeons la reconnaissance de notre travail !

29 septembre 2026 - Partout

À L'APPEL DES HUIT ORGANISATIONS SYNDICALES représentatives de la Fonction publique, les agentes et agents publics étaient en grève et dans la rue pour leurs salaires, leurs conditions de travail et les moyens nécessaires aux services publics.
Les taux de grévistes ont dépassé les 40 % dans plusieurs secteurs (16,90 à la DDFIP 73). Plus de 172 manifestations et rassemblements ont été organisés sur l'ensemble du territoire, rassemblant près de 300 000 agent·es traduisant une détermination et une colère profonde que le gouvernement doit entendre. C'est plus que les manifestations du 5 décembre 2024 contre les trois jours de carence !

Pour la CGT Fonction publique, le message adressé au gouvernement est clair : les agent·es refusent que le budget 2027 se construise une nouvelle fois sur le gel du point d'indice, les coupes budgétaires et la dégradation des conditions de travail.

Il n'y a pas que dans notre pays que la colère gronde, il y a des combats communs à l'échelle européenne

Dans plusieurs pays européen, les mobilisations syndicales se multiplient contre l'austérité et pour les salaires.

- ☞ *PAYS-BAS : une victoire syndicale contre les coupes dans la protection sociale ;*
- ☞ *GRECE : défense du statut des fonctionnaires et des salaires ;*
- ☞ *BELGIQUE : grève contre dix milliards d'économie sur le dos des salariés et des services publics ;*
- ☞ *ESPAGNE : les syndicats exigent des augmentations de salariales ;*
- ☞ *IRLANDE : vers une grève nationale des services publics.*

Quand bien même on voudrait nous faire passer pour le seul pays où les méchants syndicalistes empêchent les magouilleurs de tous bords de magouiller en rond, les combats existent aussi chez nos voisins, preuve que le malaise se généralise sur le vieux continent.
Et n'en déplaise à Donald, il y a sur ce vieux continent, nombre de femmes et d'hommes qui n'acceptent pas la volonté des profiteurs décomplexés.

Alors oui le 5 novembre, toutes et tous dans la rue, dans l'intersyndicale.

CGT FINANCES PUBLIQUES SAVOIE :
https://www.cgtfinancespubliques.fr/public/73@cgtfinancespubliques.fr

STAGES PROFESSIONNELS
QUI PAYE ?

On le sait, on nous le rabâche à longueur de JT et autres médias, les caisses sont vides !
Nous, aux impôts, on sait bien que c'est faux !
On sait bien où est la monnaie, mais on ne nous donne pas les moyens d'aller le chercher. On préfère, au nom d'une politique libérale débridée et décomplexée, permettre à des portefeuilles déjà gonflés de gonfler plus encore.
Du coup il faut bien trouver l'argent ailleurs et pourquoi pas chez les fonctionnaires, qui on le sait sont déjà grassement payés à ne pas faire grand chose. Certains candidats à la présidentielle annoncent déjà vouloir supprimer 300 000 postes de fonctionnaires !
D'un côté on veut (et que tout le monde le sache !) combattre la fraude fiscale, et de l'autre diminuer le nombre d'agents en capacité d'assurer cette mission.
On est plus à un paradoxe près.

Et puis pourquoi rembourser les frais engagés par les agent-e-es pour suivre des formations professionnelles loin de chez eux ?
En Savoie, il apparaît que pour suivre un stage à Lyon les nuitées d'hôtel ne sont pas remboursées. Par contre la DDFIP de l'Ain, pourtant limitrophe du Rhône, contrairement à la Savoie, rembourse les nuitées d'hôtel à ses agent-e-s.
Du coup les agent-e-s de Savoie doivent soit rentrer à la maison chaque soir à des heures pas possibles, soit refuser la formation !?

Ce qu'en pense la CGT Finances Publiques :
Il existe une FAQ sur les frais de déplacement temporaires de 7 pages. En bas de la page 5 , il est indiqué :
"Si un départ le jour même nécessite de quitter votre domicile au moins 1/2 heure avant le début de plage variable, un départ dès la veille peut être assimilé à une contrainte. Les frais d'hébergement ainsi engagés peuvent alors être pris en charge"
Les FAQ sont reconnues comme opposables par la jurisprudence, notamment dans ses plus hautes instances comme le Conseil d'État (arrêt CE 03/02/2023 n°451052).

Comme dirait l'autre, je dis ça, je dis rien …



CGT FINANCES PUBLIQUES SAVOIE :
https://www.cgtfinancespubliques.fr/public/73@cgtfinancespubliques.fr

AU BARDELAMARINE

Entre l'*une* qui va se balader avec un bracelet à la cheville pour avoir commis des délits qui, nous, nous enverraient directement derrière les barreaux
et
l'*autre* qui s'est vu prendre la main dans le pot de confiture et qui jure ses grands dieux que si c'était sa main, elle l'avait fait a l'insu de son plein gré (🚲)

y a vraiment de quoi s'inquiéter après avoir bien rigolé !



Nouveau recul pour les droits des agents publics !

Après l'introduction d'un jour de carence et l'indemnisation du congé maladie à 90%, le gouvernement vient de publier le décret 2026-705 du 29 juillet 2026 relatif aux congés de santé des agent·es publics et militaires qui détricote une fois de plus nos droits et s'attaque au temps partiel thérapeutique et au contrôle des congés maladie.

Le gouvernement a choisi de s'attaquer cette fois au Temps Partiel Thérapeutique en rendant plus incertain et soumis à l'arbitraire de l'employeur son accès ; notamment pour les agent.es qui le sollicitent pour permettre leur maintien dans l'emploi et éviter de se retrouver en arrêt maladie ou congé longue maladie.

Mais le gouvernement est allé encore plus loin dans ce texte en renforçant le formalisme et en établissant un hyper contrôle des congés maladie par tout moyen.

Le but recherché ne peut être que de stigmatiser les agent.es dont l'état de santé est fragile. Cela, en les rendant responsables de la détérioration, y compris temporaire, de leur état de santé et en renforçant drastiquement le contrôle des congés, sous entendant que les agent.es bénéficient d'arrêts de complaisance ou mettent tout en œuvre pour organiser leur absence en maladie.
Parfaitement indéfendable et inacceptable.



CGT FINANCES PUBLIQUES SAVOIE :
https://www.cgtfinancespubliques.fr/public/73@cgtfinancespubliques.fr